



LISTE DES ADMISSIBLES pour l'oral des Ateliers Egalité des Chances 2015-2016.

Les oraux se tiendront entre le 15 et le 17 avril à la Fondation Culture & Diversité. A l'issue de cette seconde sélection, une quinzaine d'élèves sera admise pour les Ateliers Egalité des Chances à La Femis.

Mme	Aïdé	Agostini
Mme	Marie	Barat
Mme	Lucie	Baudin
Mme	Rahil	Ben Slimen
M.	Rémi	Bihan
Mme	Flora	Colloud
Mme	Amélie	Coutures
Mme	Cylia	Duchêne
M.	Arnaud	Dumé
M.	Omar	Faye
Mme	Khatia	Guellali
Mme	Lisa	Hiéblot
M.	Martin	Jauvat
M.	Michel	Jeannot
Mme	Fatima	Kaci
Mme	Clémence	Lassalas
Mme	Alizée	Leire
Mme	Shani	Lemyre
Mme	Lola	L'Hermite
Mme	Marine	Meghasli
Mme	Lauren Deborah	Oliel
Mme	Camille	Pourcel-Blat
Mme	Jessica	Puppo
Mme	Alice	Rosenthal
Mme	Hélène	Rosselet-Ruiz
M.	Hugo	Sportiello
M.	Pierre	Win

POUR TOUS LES AUTRES, nous vous remercions pour votre candidature. Le très grand nombre de dossiers et la grande qualité des candidatures a rendu la sélection très difficile.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour les Ateliers Egalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée à La Femis.